



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 6 octobre 2005

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BOURNY

Membres présents :

Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BEKHTAOUI - M. BELLÉVILLE - M. BERNARD - M. BERTELOOT - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRIOT - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - M. DELATTE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAI - M. DUBOIS - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - Mme FLAMENT - M. FOUCHERES - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. HESSE - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PETITJEAN - M. PILLIEN - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER

Membres absents :

M. ALLAERT (pouvoir à M. HESSE) - M. AUDARD - (pouvoir à M. ESMONIN) - Melle BERNARD (pouvoir à Mme POPARD) - Mme BESSIS (pouvoir à Mme BIOT) - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - M. BRESSAND (pouvoir à M. DOUHAI) - M. BRUYERE (pouvoir à M. DUBOIS) - M. DANIERE (pouvoir à M. DUPIRE) - Mme DELEBARRE (pouvoir à M. MASSON) - M. GILLOT J.P (pouvoir à Mme AVENA) - M. IZIMER (pouvoir à Melle MASLOUHI) - M. MARTIN (pouvoir à M. GARRET-RICHARD) - M. MILLOT (pouvoir à M. PRIBETICH) - M. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - M. PINON (pouvoir à M. JULIEN) - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY) - Mme TENENBAUM (pouvoir à M. BERTELOOT) - M. VOUILLOT (pouvoir à M. BACHELARD).

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & TIC – Pôle de compétitivité
"Vitagora" – Prise en charge des frais d'accompagnement – Demande de subvention**

La phase de lancement du pôle "Vitagora" vient de se conclure avec sa labellisation. A cette occasion, la Communauté d'agglomération s'est fortement mobilisée en mettant les moyens nécessaires à disposition des acteurs de la recherche et des entreprises.

Labellisé, le pôle "Vitagora" doit à présent avoir sa propre gouvernance et se structurer juridiquement pour mener à bien ses missions. L'Association "Vitagora" est en cours de constitution avec comme chef de projet Thomas Derville.

Le Grand Dijon a poursuivi son soutien financier en prenant en charge les frais d'accompagnement (prestations intellectuelles, actions de communication ...) depuis le lendemain du dépôt du dossier de candidature, soit le 1er mars, jusqu'à la constitution de

l'association qui doit intervenir avant la fin de l'année, soit un montant de dépenses estimés à ce jour à 110 000 €.

Il est proposé d'appeler sur présentation de justificatifs des dépenses réalisées par le Grand Dijon, la contribution financière de la Région Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, partenaires de l'opération depuis la première heure.

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **de solliciter** la participation de la Région Bourgogne et du Département de la Côte d'Or au coût global des dépenses engagées par la Communauté de l'agglomération dijonnaise pour la période de mars 2005 jusqu'à la création de l'Association « Vitagora », à raison d'un tiers par collectivité.



Publié le **11 OCT. 2005**

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

11 OCT. 2005

